

Votre facture en détail



ENERGIAPRO SA
Avenue Général-Guisan 28
1800 Vevey

client@energiapro.ch - www.energiapro.ch
Tél. 0800 429 429 - Fax 021 / 925 87 88
CHE-116.281.733 TVA
SWIFT POFICHBExxx IBAN CH510900000180009403

N° d'installation: **50.000.000**
Concerne: Cossonay-Gare
1304 Cossonay-Ville
Tarif Confort
N° client: 59434 N° facture: 87040 du 15.04.2018

Date relevé	Index		m3/m3N/kg	Coefficient	Quantité	Tarif / Taux	TVA	Montant																																																																																																																																																																																																															
	Compteur	Ancien / Nouveau																																																																																																																																																																																																																					
Gaz naturel - relevé annuel Période du: 01.04.2017 au 31.03.2018																																																																																																																																																																																																																							
31.03.2018	398	1500 / 3820	2 320.00	10.4941	24 346.31 kWh																																																																																																																																																																																																																		
Index transmis par vos soins																																																																																																																																																																																																																							
<table border="0"> <tr> <td>Energie</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>24 346.31 kWh</td> <td>0,077</td> <td>CHF</td> <td>1 874.65</td> </tr> <tr> <td>Puissance</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>18.00 kW</td> <td>23.20</td> <td>CHF</td> <td>417.65</td> </tr> <tr> <td>Forfait d'abonnement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1.00 uni</td> <td></td> <td></td> <td>90.00</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Taxes diverses</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">Taxe CO2 Année civile précéd.</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">CHF 216.70 / 1000Kg masse nette</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">Taxe CO2 Année civile courante</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">CHF 255.40 / 1000Kg masse nette</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">Montant dû pour la période</td> <td>CHF</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Mouvements financiers</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">Acompte émis TVA déduite mai-juin</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Acompte émis TVA déduite juillet-août</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Acompte émis TVA déduite sept.-octobre</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Acompte émis TVA déduite nov.-décembre</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Acompte émis TVA déduite janvier-février</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Total mouvements financiers</td> <td>CHF</td> </tr> <tr> <td colspan="8"></td> <td>-2,400.00</td> </tr> <tr> <td colspan="8"></td> <td>CHF</td> </tr> <tr> <td colspan="8"></td> <td>369.00</td> </tr> <tr> <td colspan="8">CHE-116.281.733 TVA</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td colspan="8"></td> <td>28.40</td> </tr> <tr> <td colspan="8">Total de la facture</td> <td>CHF</td> </tr> <tr> <td colspan="8"></td> <td>397.40</td> </tr> </table>									Energie					24 346.31 kWh	0,077	CHF	1 874.65	Puissance					18.00 kW	23.20	CHF	417.65	Forfait d'abonnement					1.00 uni			90.00	Taxes diverses									Taxe CO2 Année civile précéd.									CHF 216.70 / 1000Kg masse nette									Taxe CO2 Année civile courante									CHF 255.40 / 1000Kg masse nette									Montant dû pour la période								CHF	Mouvements financiers									Acompte émis TVA déduite mai-juin								111	Acompte émis TVA déduite juillet-août								111	Acompte émis TVA déduite sept.-octobre								111	Acompte émis TVA déduite nov.-décembre								111	Acompte émis TVA déduite janvier-février								111	Total mouvements financiers								CHF									-2,400.00									CHF									369.00	CHE-116.281.733 TVA								111									28.40	Total de la facture								CHF									397.40
Energie					24 346.31 kWh	0,077	CHF	1 874.65																																																																																																																																																																																																															
Puissance					18.00 kW	23.20	CHF	417.65																																																																																																																																																																																																															
Forfait d'abonnement					1.00 uni			90.00																																																																																																																																																																																																															
Taxes diverses																																																																																																																																																																																																																							
Taxe CO2 Année civile précéd.																																																																																																																																																																																																																							
CHF 216.70 / 1000Kg masse nette																																																																																																																																																																																																																							
Taxe CO2 Année civile courante																																																																																																																																																																																																																							
CHF 255.40 / 1000Kg masse nette																																																																																																																																																																																																																							
Montant dû pour la période								CHF																																																																																																																																																																																																															
Mouvements financiers																																																																																																																																																																																																																							
Acompte émis TVA déduite mai-juin								111																																																																																																																																																																																																															
Acompte émis TVA déduite juillet-août								111																																																																																																																																																																																																															
Acompte émis TVA déduite sept.-octobre								111																																																																																																																																																																																																															
Acompte émis TVA déduite nov.-décembre								111																																																																																																																																																																																																															
Acompte émis TVA déduite janvier-février								111																																																																																																																																																																																																															
Total mouvements financiers								CHF																																																																																																																																																																																																															
								-2,400.00																																																																																																																																																																																																															
								CHF																																																																																																																																																																																																															
								369.00																																																																																																																																																																																																															
CHE-116.281.733 TVA								111																																																																																																																																																																																																															
								28.40																																																																																																																																																																																																															
Total de la facture								CHF																																																																																																																																																																																																															
								397.40																																																																																																																																																																																																															

RECAPITULATIF				Quantité	Tarif / Taux	TVA	Montant	
Gaz naturel - relevé annuel Période du: 01.04.2017 au 31.03.2018								
Total								
					369.00 CHF	7.70 %	111	28.40
								397.40
Montant en notre faveur				Echéance au: 15.05.2018		Total TTC:		397.40

Les réclamations doivent être faites dans les 10 jours dès réception de la facture

Téléphone, fax ou e-mail pour toute question concernant la facture

Numéro de référence (à rappeler dans toute correspondance), lieu et tarif de consommation

Numéro de client, numéro et date de la facture

Forfait d'abonnement selon consommation annuelle

Taxe CO₂ de 1.744 ct/kWh prélevée dès le 1^{er} janvier 2018 en application de la loi fédérale du 08.10.1999 sur la réduction des émissions de CO₂

Client: Monsieur Charles MODELE
Chemin de la Poste 1
1123 Aclens

Monsieur Gilbert EXEMPLE
Chemin du Château 22
1800 Vevey

Adresse de l'abonné

Adresse du destinataire de la facture

Pouvoir calorifique moyen du gaz à l'altitude moyenne du lieu de la consommation (coefficient de conversion des m³ en kWh)

Prix par kWh fixe pour une consommation annuelle déterminée

Nouveau paramètre variable: Puissance nominale de l'installation

Taxe de puissance annuelle

Total de la consommation annuelle en kWh

Montant total de la consommation annuelle (taxe CO₂ et TVA comprises)

Déduction des acomptes précédemment émis (TVA déduite)*

Période couverte par la facture

Date d'échéance de la facture

Code et taux de TVA

La facturation du gaz se fait en règle générale sur la base de l'index relevé une fois par an. Pour toute nouvelle installation, la consommation est relevée et facturée à une fréquence déterminée par le fournisseur d'énergie, afin de proposer une répartition régulière des coûts tout au long de l'année. Par la suite, cinq (5) acomptes bimestriels sont adressés aux clients, qui reçoivent en fin de période une facture relative au décompte annuel. De cette dernière facture sont déduits les acomptes émis, sans égard aux paiements effectivement enregistrés. Une facture quittancée ne fait pas preuve du paiement des factures antérieures, réserve expresse est faite à ce sujet (art. 89 du CO).

Le client est responsable du paiement des prestations et services jusqu'à la date de son départ, ou en cas de notification tardive, jusqu'à l'annonce de son départ.

En cas de changement de domicile, le client doit **informer par écrit** le fournisseur d'énergie, **au plus tard 72 heures à l'avance**, par fax (021 925 83 16), ou par e-mail (client@energiapro.ch).

Les conditions générales détaillées ou la notice explicative des tarifs sont remises à chaque client qui en fait la demande. Elles peuvent être consultées sur le site www.energiapro.ch (Espace clients).

Les frais administratifs éventuels sont exigibles et reportés sur une prochaine facture.

Les propriétaires ou bailleurs d'appartements meublés sont responsables du paiement des factures de leurs locataires ou sous-locataires. Ce principe s'applique également aux locataires qui pratiquent la sous-location.